

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **6 août 2018**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

125-18**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 3 juillet 2018.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	841.92
Remise Provinciale	2 298.40
Administration	2 465.39
Conciergerie	237.88
Coordonnateur en loisir	2 312.00
Eau potable	1 059.02
Eau usée	67.24
Inspecteur municipal	672.39
Voirie	1 940.46
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien et réparation véhicule voirie	616.55
Panneau de signalisation et balise	330.32
Nivelage route	10 941.31
Abat-poussière	11 175.57
Lignage de rue	3 743.00
Essence, huile et diesel	332.01
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (7/12)	1 953.46

LOISIR INTERMUNICIPAL	
Fourniture de bureau	178.17
Frais de déplacement coordonnateur Loisir	108.80
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	381.24
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	722.19
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	587.50
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	245.50
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	538.95
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	318.18
Électricité (garage, 270 route 132)	485.25
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	35.50
Téléphone (centre)	73.66
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.90
Téléphone (cellulaire)	104.49
Fond d'information du territoire	12.00
Frais de postes (journal)	60.48
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	65.35
Panneau signalisation halte/parc	1 110.00
Reddition compte matières résiduelles	258.69
Papeterie et fourniture de bureau	171.77
Société mutuelle de prévention 1er versement	287.44
Contrat de service photocopieur	478.22
Ajustement lave-vaisselle	68.93
Frais de poste (timbres)	390.92
Cartes d'affaires maire, DG, inspecteur	74.73
Assuré additionnelle comité de développement	99.00
Article de quincaillerie et outillage, teinture	230.85
Papeterie (journal)	146.60
Service incendie (approvisionnement en eau feu)	300.00
Peinture, teinture	252.95
OMH versement participation financière No 122-18	5 020.00
Don Club Optimiste - Opti-Bœuf No 116-18	350.00
Agrandissement centre sportif	28 743.75
	83 273.93

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

126-18

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

127-18 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don, au montant de 100,00\$, à la Fondation Action-Santé de la Matapédia.

Maire

128-18 **COLLOQUE ADMQ**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de l'inscription, au montant de 75,00\$, pour le colloque de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, le 6 septembre 2018.

Maire

129-18 **TRAVAUX TECQ 2018**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte #1, au montant de 133 258,81\$, pour les travaux de rechargement en gravier dans les routes Otis et Émilien-Harvey.

Maire

130-18 **INFRACTION URBANISME**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi d'un avis de mise en demeure pour infraction au règlement d'aménagement et de zonage, au 702 route 132.

Maire

131-18 **CIRCULATION ROUTE 132**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'électrification des transports (MTMDET) de revoir la configuration des voies de circulation et de lignage ainsi que de limiter la vitesse à 70 km/h entre les deux entrées du village sur la route 132.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h00.

Président

Secrétaire